

# La pression monte sur les pesticides tueurs d'abeilles

**Environnement** La France vient d'interdire les néonicotinoïdes. Cela donne des idées en Suisse, où un élu tente de relancer le débat.

**Philippe Castella**

philippe.castella@lematindimanche.ch

Les néonicotinoïdes résistent à tout, même aux études scientifiques qui montrent leur implication dans la disparition des colonies d'abeilles. Il faut dire que deux puissants lobbys défendent ces insecticides sur le plan politique: l'industrie chimique et les paysans. Mais la résistance s'organise, avec un certain succès, puisque le Parlement français vient de décider en mars d'interdire toute cette famille de pesticides à partir de 2018.

Cela donne des idées en Suisse. Dans une interpellation, le socialiste valaisan Mathias Reynard tente de secouer l'abricotier. Selon lui, «s'il existe tant de résistances à interdire définitivement ces pesticides, cela provient, entre autres, de la force des groupes chimiques qui fabriquent ces néonicotinoïdes», dont Syngenta en Suisse. «Il y a bel et bien des conflits d'intérêts entre les agriculteurs et les apiculteurs, mais le législateur doit agir rapidement en interdisant l'utilisation des néonicotinoïdes, tout en donnant à la profession agricole la possibilité de s'adapter», écrit-il.

## Un moratoire en place

«Le sujet peut faire sourire», confie Mathias Reynard, «mais en réalité, c'est un vrai problème pour tout l'écosystème et pour les êtres humains que cette disparition des abeilles». Et l'élu valaisan de renvoyer à la fameuse prophétie attribuée à Albert Einstein: «Si l'abeille venait à disparaître de la surface du globe, l'homme n'aurait plus que quelques années à vivre.»

La Vert'libérale vaudoise Isabelle Chevalley soutient sa démarche: «La Suisse est à la traîne dans ce domaine. On tourne un peu en rond. C'est d'ailleurs ce qui arrive aux abeilles contaminées.» Les néonicotinoïdes s'attaquent en effet au système nerveux, ce qui a notamment pour effet que les abeilles perdent le sens de l'orientation et ne retrouvent plus leur ruche.

A la suite de l'Union européenne, la Suisse a instauré en



Joël Delacretaz a perdu quasi toutes ses ruches de plaine, il les a maintenant installées en montagne. DR

2013 un moratoire sur trois d'entre eux. «Mais elle l'a réduit aux seules cultures de maïs et de colza», s'insurge Françoise Debons Minarro. «C'est toute la catégorie des néonicotinoïdes qu'il faut interdire car ce sont des tueurs d'abeilles», réclame la porte-parole de Greenpeace.

Apiculteur à Saint-Léonard (VS), Joël Delacretaz a des raisons d'incriminer les pesticides plutôt que le varroa, un parasite qui s'attaque aux abeilles: «L'année passée, sur vingt ruches en plaine, il m'en est resté une. Je ne peux même pas compter les jours où, alors que je travaillais à mon rucher, je voyais envoyer la saucisse sur les pommières et les poiriers tout autour.»

Ses abeilles sont tombées... comme des mouches. «Résultat: un an de travail anéanti et la tristesse de voir mes amies balayées par des pesticides», témoigne-t-il. Dégoûté, il a choisi désormais d'installer toutes ses ruches, près de 70, en monta-

gne, où il n'a perdu que six colonies cet hiver. Mais plusieurs de ses amis apiculteurs ont décidé d'arrêter de «s'emmieller» et ont préféré renoncer à leur passion.

## Les payans y travaillent

«Une interdiction générale des néonicotinoïdes, ce serait l'idéal», soutient Sonia Burri-Schmassmann. «Mais on pourrait déjà parvenir à une réduction importante des pesticides en Suisse», ajoute, réaliste, la présidente de la Société romande d'apiculture.

On y travaille, se défend-on du côté des milieux agricoles. «Cette interpellation enfonce

**«En Suisse, on tourne un peu en rond. C'est d'ailleurs ce qui arrive aux abeilles contaminées»**

Isabelle Chevalley, conseillère nationale (PVL, VD)

des portes ouvertes», riposte Jacques Bourgeois. «Les abeilles jouent un rôle primordial dans la pollinisation», reconnaît le directeur de l'Union suisse des paysans. «On essaie de trouver les meilleures solutions, en tenant compte du fait que les plantes ont besoin d'être protégées contre les ravageurs.»

Un plan de mesures pour la santé des abeilles a été adopté il y a deux ans, avec notamment des subventions pour l'installation de bandes fleuries dans les champs, avance-t-on du côté de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG). Et un plan d'action sur les produits phytosanitaires sera mis en consultation au début de l'été. «Les solutions doivent être gagnant-gagnant, entre le consommateur qui ne veut pas acheter une cerise avec un ver, l'agriculteur qui doit toujours pouvoir produire, et l'environnement qui doit être préservé», explique sa porte-parole Anne Rizzoli. ●

# Le curé en colère n'est pas le seul surmené

**Eglise** Récemment condamné pour voies de fait, injure et contrainte, un curé fribourgeois lève le voile sur une surprenante vérité: les hommes d'Eglise sont de plus en plus sujets au burnout.

C'est une histoire bien singulière qui s'est tramée dans la Broye fribourgeoise, le 10 décembre. Agacé par un problème de chauffage dans son église, un curé avait chassé une fidèle du lieu de culte, à grand renfort d'insultes, avait relaté *La Liberté*. L'homme de foi est même allé plus loin, puisqu'il a jeté une poignée de gravier à cette conseillère paroissiale. Cette dernière a déposé une plainte et le représentant de Dieu broyard a été condamné par ordonnance pénale, début avril. Il écope de 50 jours-amendes avec sursis et d'une amende ferme de 1200 francs pour voies de fait, injures et contrainte. A ces condamnations, s'ajoute celle pour excès de vitesse important, puisque le curé avait, une vingtaine de jours plus tôt, traversé un village à 81 km/h dans une zone limitée à 50 km/h.

Mais qu'a-t-il donc bien pu se passer pour qu'un homme d'Eglise perde à ce point les pédales? Mercredi, nous l'avons rencontré. C'est un homme penaud, qui nous a ouvert les portes de son appartement. Son visage rond inspire la confiance, tout comme son hospitalité. Si le sujet de la visite le rend visiblement mal à l'aise, il est calme et accepte nos questions (presque) sans broncher. Il refusera en revanche que ses propos précis soient relatés, de peur d'envenimer la situation. C'est sûr, il regrette et ne désire pas en rajouter une couche. Il confirme toutefois une information du Ministère public fribourgeois: il traversait, au moment des faits, une période difficile, notamment en raison d'une charge de travail excessive.

Au-delà du fait divers, cette regrettable affaire pose une question simple et bizarrement naïve: le burnout existe-t-il chez les hommes d'Eglise? «Oui, il y a de plus en plus de cas de surmenage parmi les agents pastoraux», répond Nicolas Glasson, Supérieur du Séminaire du diocèse de Lausanne, Fribourg et Genève. Autrefois, il y avait un curé par village. Aujourd'hui, il n'est pas rare qu'un même curé s'occupe de 12 paroisses. ●

Concrètement, on parle dans ce genre de cas d'une messe quotidienne, de deux le samedi et de deux autres le dimanche. S'ajoutent encore les mariages (en nette diminution selon le Supérieur), les enterrements et les baptêmes. «Il y a une forte pression sociale pour les agents pastoraux, qui n'arrivent plus à répondre à toutes les demandes des fidèles. Si l'Eglise souffre d'un phénomène de désaffection, les attentes quant à ses services, elles, restent constantes.»

Pourtant, les futurs prêtres sont plutôt bien préparés à affronter ces défis humains. Durant les six ans de formation, «ils développent une stabilité personnelle et une résistance à la pression. Ils doivent être aptes à supporter cette lourde tâche», continue Nicolas Glasson. L'humain est au cœur de ce travail. Ce n'est pas toujours facile d'accompagner une famille lors d'un deuil ou de ne pas pouvoir être partout pour tout le monde, comme on le voudrait. ●

**«Autrefois, il y avait un curé par village. Aujourd'hui, il n'est pas rare qu'un même curé s'occupe de douze paroisses»**

Nicolas Glasson, supérieur du Séminaire du diocèse de Lausanne, Fribourg et Genève

Certes, la fin ne justifie pas les moyens. Elle peut en revanche permettre d'expliquer ces derniers, du moins dans cette affaire. Selon nos informations, sur les 400 agents pastoraux du diocèse de Lausanne, Fribourg et Genève, environ 15 seraient victimes de surmenage, de danger de burnout ou de burnout chaque année. Pour lutter contre ce fléau, le diocèse met en place, depuis l'an 2000, un système d'accompagnement. «Ce n'est pas quelque chose de régulier, mais, à la demande des agents, nous mettons en place un suivi», précise Nicolas Glasson.

La spiritualité n'est donc pas gage de sérénité éternelle. Elle a toutefois cet avantage, non négligeable, de la rechercher en permanence. Comme disait l'autre: «Faute avouée...»

Lucien Christen

# A Genève, un clash rompt le dialogue sur la réforme des entreprises

**Rebondissement** Il n'a fallu que deux séances pour que les délicates négociations genevoises sur la réforme de l'imposition des entreprises (RIE III) volent en éclats. Lundi, à la surprise générale, la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS) a quitté dès son ouverture la table ronde organisée par le Conseil d'Etat, a appris «Le Matin Dimanche». Les trois représentants de la faïtière syndicale ont exigé comme préalable à toute discussion de régler le conflit qui perdure dans le gros œuvre. Méduisé, l'Exécutif a promis d'intervenir pour sauver sa réforme,

tout en se gardant bien de communiquer sur ce coup de théâtre.

«Notre participation a toujours été conditionnée à deux choses, explique Alessandro Pelizzari, responsable chez Unia. D'une part, nous n'accepterons pas une baisse fiscale sans compensations fiscales. D'autre part, nous refusons le partenariat social à deux vitesses. On ne peut pas à la fois discuter de cadeaux aux entreprises et cautionner des pratiques patronales qui péjorent les conditions de travail des salariés.» L'enjeu, ce sont les maçons. Une nouvelle Convention nationale (CCT) est entrée

en vigueur le 1er janvier. Mais son application cantonale traîne. Les syndicats réclament un renforcement de la protection des travailleurs âgés et la limitation du travail temporaire. Deux points d'achoppement avec les employeurs qui a convaincu la CGAS de ramener ce conflit social à la table des négociations sur RIE III.

Curieusement, ce revirement n'a pas été relaté par le Conseil d'Etat dans son communiqué de synthèse de la séance, lundi. Il s'est contenté d'un résumé lapidaire faisant comme si de rien était. Or, il s'agit d'un événement

non négligeable pour la suite des pourparlers qui réunissent partis politiques, communes et partenaires sociaux. Le gouvernement a toujours dit que son objectif était de ratisser le plus large possible de sorte à remporter une future votation sur la réforme des entreprises, à l'instar du canton de Vaud. Plusieurs centaines de millions de francs sont en jeu. Sans les syndicats, l'ouvrage s'annonce compliqué. «Il faut veiller à ce que le débat au sein de la table ronde ne soit pas perturbé par des éléments qui ne la concernent pas», plaide le grand argentin Serge Dal Busco.

Ce dernier, nous dit-on, est resté comme sonné par ce retrait inattendu. Unique représentant de gauche de la délégation du Conseil d'Etat, Antonio Hodgers a, lui, préféré regarder ailleurs. Seul Pierre Maudet a tenté de saisir la balle au bond. Le magistrat chargé de l'économie a immédiatement suivi les trois syndicalistes sur le départ pour tenter de trouver une solution. «Il s'est engagé à convoquer les parties du gros œuvre», se félicite Alessandro Pelizzari. Quand? Mystère. La prochaine table ronde étant fixée au 17 mai, il ne faudra pas que cela tarde.

«Ce «retrait» n'empêchera pas les discussions de se poursuivre, assure Pierre Maudet, mais la politique de la «chaise vide» risque comme toujours de se retourner contre son auteur. Je veux donc encore croire au retour de la CGAS à la table des discussions.» Les syndicats, eux, renvoient la balle au patronat et au conseiller d'Etat. «Nous avons clairement dit à Pierre Maudet que nous voulions des résultats. Les explorations, c'est fini!, prévient Alessandro Pelizzari. Sinon, notre participation à la table ronde sera fortement préterite.» **Raphaël Leroy**